

OPINIONS DES VAUDOIS SUR LA FAMILLE : LE MARIAGE ET L'ÉGALITÉ VALORISÉS

Aux yeux des Vaudoises et des Vaudois, le mariage est toujours d'actualité et le divorce n'est de loin pas un tabou. Si l'activité professionnelle est importante afin de garantir son indépendance vis-à-vis du partenaire, elle peut devenir un problème lorsqu'elle se cumule avec des tâches de garde des enfants. Ces dernières étant considérées principalement comme féminines, la division du travail domestique et professionnel indiquée comme idéale voit l'homme à plein temps et la femme à temps partiel, même si, en ville, les couples sont plus égalitaires.

La conciliation entre la famille et le travail, la relation de couple, l'éducation des enfants ainsi que les formes familiales sont des thèmes sur lesquels les opinions des Vaudoises et des Vaudois sont clairement tranchées. Dans l'Enquête suisse sur les familles et les générations de 2013, on mesure l'accord ou le désaccord avec diverses affirmations touchant à plusieurs domaines de la vie familiale et la satisfaction liée à ces derniers.

LE MARIAGE TOUJOURS D'ACTUALITÉ...

Six personnes sur dix sont en désaccord avec l'affirmation selon laquelle le mariage est une institution périmée [F1]. Cette proportion est la même au niveau suisse¹ et se montre stable quel que soit l'âge, le genre et le niveau de formation des personnes interrogées. L'opinion exprimée quant au mariage est conforme avec le statut du couple des personnes interviewées [F2]. Parmi les personnes mariées, 71 % sont en désaccord avec l'affirmation qui définit le mariage comme anachronique. Au contraire, les personnes en union libre ou sans partenaire sont plus

souvent indécises ou en accord avec cette affirmation.

... ET LE DIVORCE PAS UN TABOU

Si l'union matrimoniale a donc toujours une valeur importante aux yeux des Vaudoises et des Vaudois, le divorce n'est pas vu d'un mauvais œil. Une large majorité des personnes interrogées dans le canton (70 %) sont en effet aussi en faveur d'une rupture quand les membres d'un couple sont malheureux même s'ils ont des enfants. Là aussi, la situation réelle des personnes concorde avec l'opinion exprimée : celles et ceux qui sont passés par un divorce et se sont remis en couple sont plus souvent en accord avec l'idée de pouvoir divorcer (88 %, contre 67 % pour les personnes avec partenaire ou mariées et n'ayant jamais divorcé).

L'adhésion au mariage et la désapprobation du divorce sont deux attitudes associées : les personnes en désaccord complet avec l'idée que le mariage est une institution périmée acceptent moins facilement que l'on peut divorcer en ayant des enfants (64 % contre 78 %).

- 1-3 Opinions des Vaudois sur la famille : le mariage et l'égalité valorisés
- 4-5 Durée de fréquentation en hausse dans les garderies
- 6 PIB vaudois : en pleines turbulences, l'économie devrait se renforcer en 2016
- 7 Recyclage en hausse dans les communes passées à la taxe poubelle en 2014
- 8 Population plus jeune à l'ouest et dans le Gros-de-Vaud

**Version modifiée par
rapport à la version papier**

© Statistique Vaud
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne
T +41 21 316 29 99
info.stat@vd.ch

Publication paraissant 6 fois l'an
Abonnement : CHF 49.-

Rédacteur responsable : Gilles Imhof
Responsable d'édition : Léna Pasche

Rédaction : Sylviane Brandt (SB), Ivan De Carlo (IDC), Carole Martin (CM), Marc-Jean Martin (MJM), Léna Pasche (LP)

Imprimé en Suisse



STATISTIQUE VAUD

Département des finances
et des relations extérieures

PARENTALITÉ ET EMPLOI EN CONCURRENCE

Si l'activité professionnelle est considérée comme un moyen pour garder son indépendance par 83 % des Vaudoises et des Vaudois, elle est également perçue comme un problème quand elle concurrence les tâches de garde des enfants [F1]. Par ailleurs, la majorité des personnes pensent que les enfants souffrent si leur père est trop accaparé par son emploi. En outre, la majorité est indécise ou en désaccord avec l'idée que les enfants souffrent si les mères travaillent.

Moins tranché que l'adhésion aux autres affirmations, l'accord avec l'idée que les enfants endurent l'absence d'une maman qui travaille est plus marquée parmi les hommes et les personnes au-delà de 50 ans [F3].

L'ÉGALITÉ S'AFFIRME DANS LES OPINIONS...

En matière de rôles et compétences familiaux, l'opinion dominante met hommes et femmes sur un pied d'égalité. Presque personne ne doute du fait qu'une formation universitaire est importante autant pour les hommes que pour les femmes. Une majorité nette déclare que les hommes et les femmes devraient contribuer à parts égales à l'entretien financier de la famille. Dans le canton, on attribue donc autant aux hommes qu'aux femmes des rôles qui ont été, dans le passé, exclusivement féminins ou masculins [F5]. Néanmoins, une personne sur cinq adhère aux idées selon lesquelles « l'homme doit être actif professionnellement afin de subvenir aux besoins financiers de la famille », « l'emploi est plus important pour les hommes » et « la femme doit s'occuper des tâches ménagères ». Deux personnes sur cinq attribuent les tâches de garde des enfants aux femmes.

Le genre et le facteur générationnel ont une influence sur les attitudes concernant l'organisation familiale. Les femmes et les personnes moins âgées adhèrent par exemple plus souvent à l'idée que les hommes et les femmes devraient contribuer à parts égales à l'entretien financier de la famille : respectivement 74 % des femmes et 73 % des 15-59 ans, contre 64 % des hommes et 55 % des 60-79 ans. Les mêmes tendances s'observent pour les personnes qui trouvent que les hommes et les femmes devraient tous deux s'occuper des tâches ménagères et des enfants.

... MOINS DANS LES FAITS

Dans 60 % des couples, les femmes accomplissent seules les tâches ménagères et dans 32 % des cas, les deux partenaires s'y adonnent ensemble. Dans les 8 % de couples restants, les tâches domestiques sont accomplies soit par l'homme, soit par une autre personne du ménage, soit par tous les membres du ménage à parts égales. Il existe donc un certain décalage entre l'opinion exprimée sur les rôles de l'homme et de la femme et la réalité des faits.

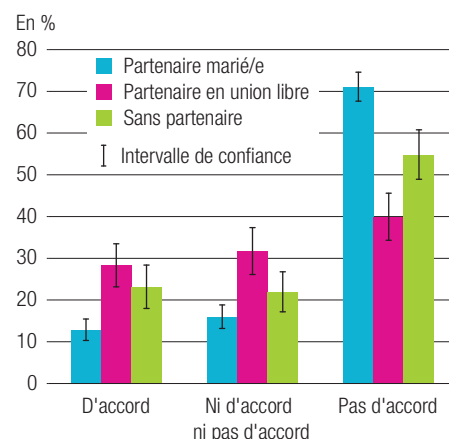
Le niveau de satisfaction quant à la répartition des tâches ménagères est moins élevé auprès des femmes [F4]. Cela semble confirmer une vision différente de la répartition

des tâches ménagères. En effet, si la grande majorité des hommes se disent très satisfaits, les femmes sont plus mitigées. Elles sont plus souvent pas satisfaites ou seulement plutôt satisfaites que les hommes du travail domestique qui leur revient.

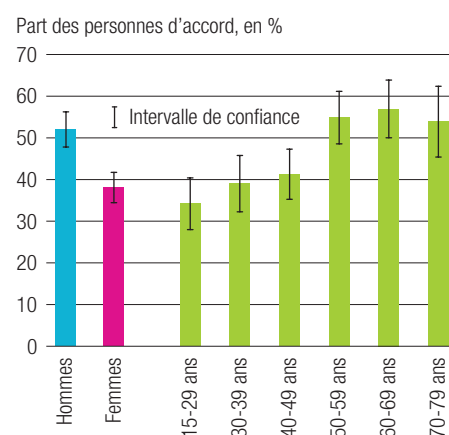
DIVISION IDÉALE DES TÂCHES: LA FEMME DEVRAIT S'OCCUPER DES ENFANTS

Les attitudes sur les rôles de l'homme et de la femme laissent entrevoir que la garde des enfants est souvent considérée comme une tâche principalement féminine [F5]. L'opinion sur la division idéale du travail domestique et professionnel dans une famille avec enfants en âge préscolaire confirme l'adhésion à cette idée et souligne à quel point la présence d'enfants représente un enjeu pour la division du travail au sein du couple [F6]. Ainsi, le modèle plus fréquemment considéré

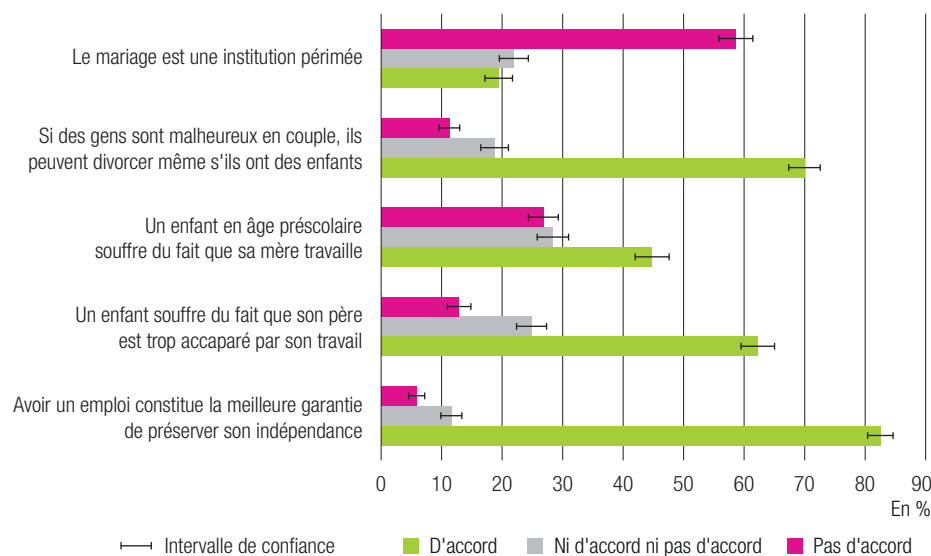
[F2] « LE MARIAGE EST UNE INSTITUTION PÉRIMÉE », VAUD, 2013



[F3] « UN ENFANT EN ÂGE PRÉSCOLAIRE SOUFFRE DU FAIT QUE SA MÈRE TRAVAILLE », VAUD, 2013



[F1] OPINIONS CONCERNANT LA VIE FAMILIALE, VAUD, 2013



comme idéal reste celui du père actif à plein temps et de la mère à temps partiel. Les jeunes préfèrent le temps partiel pour les deux membres du couple, alors que le modèle avec la mère à la maison et le père actif est plus souvent pointé comme idéal par les hommes.

COUPLES URBAINS PLUS ÉGALITAIRES

Dans les grandes villes, les couples préfèrent une division du travail domestique et professionnel plus égalitaire. «Père et mère à temps partiel» est en effet considéré comme modèle idéal par environ 42 % de Lausannoises et Lausannois. L'adhésion à l'affirmation « autant les hommes que les femmes devraient gagner de l'argent pour l'entretien de la famille » est également plus répandue dans les grandes villes et en particulier à Lausanne où 80 % des personnes partagent cette idée, contre une proportion de 67 % dans le reste du territoire cantonal. A propos de cette affirmation, les autres régions urbaines du canton de Vaud, ainsi que ses régions rurales, affichent une position parmi les plus égalitaires, avec d'autres cantons romands, par rapport aux mêmes types de région dans le reste de la Suisse.

«RÖSTIGRABEN»

La division idéale du travail domestique et professionnel n'est pas la même entre les différentes régions linguistiques du pays. Le canton de Vaud se positionnant comme les autres cantons francophones, on constate que le modèle «mère à la maison et père à temps complet» est idéal pour 38 % des italophones, 29 % des germanophones et 22 % des franco-

phones. Le modèle «mère à temps partiel et père à temps complet» est en revanche idéal pour 40 % des latins et pour 30 % des germanophones. Enfin, «père et mère à temps partiel» représente le modèle idéal pour 37 % des germanophones, 32 % des francophones et seulement 19 % des italo-phones. | IDC

¹ Seule la région italophone connaît un taux significativement inférieur de désaccord.

Source des données: OFS, Enquête suisse sur les familles et les générations

Intervalle de confiance

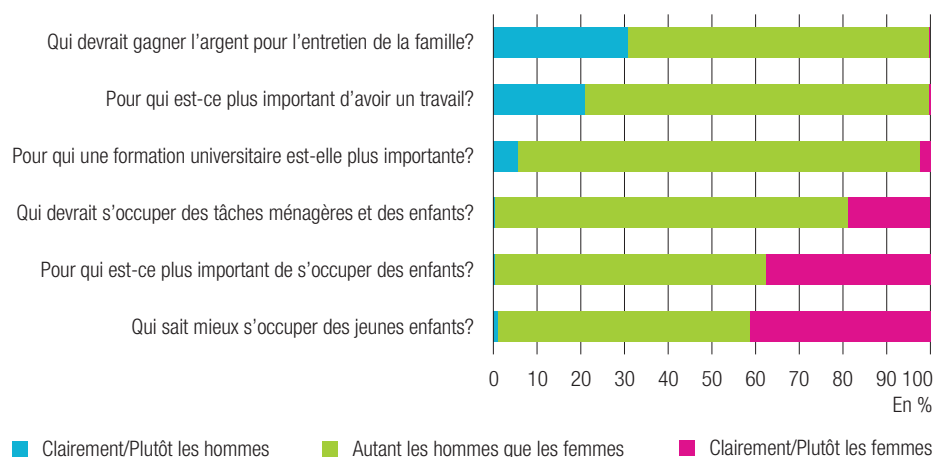
Cette enquête étant basée sur un échantillon, tous les résultats présentés ici sont des estimations, affectés d'une incertitude représentée sur les graphiques par un intervalle de confiance. Le degré de confiance est fixé à 95 %. Plus l'intervalle de confiance est grand, plus l'imprécision des résultats est grande aussi.

L'Enquête suisse sur les familles et les générations

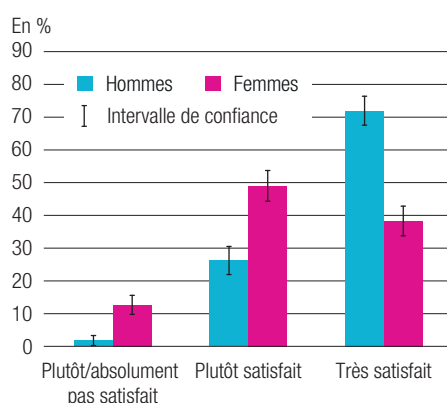
En 2013, l'Office fédéral de la statistique a réalisé la première enquête sur les familles et les générations, dans le cadre du nouveau système de recensement de la population. Réalisée tous les cinq ans, elle concerne la population résidente permanente dans des ménages privés âgée de 15 à 79 ans.

Le Canton a élargi l'échantillon consacré à son territoire géographique afin de disposer de données suffisantes pour une exploitation au niveau cantonal. 1778 Vaudoises et Vaudois ont été interrogés téléphoniquement, parmi lesquels 1554 ont répondu à un questionnaire écrit.

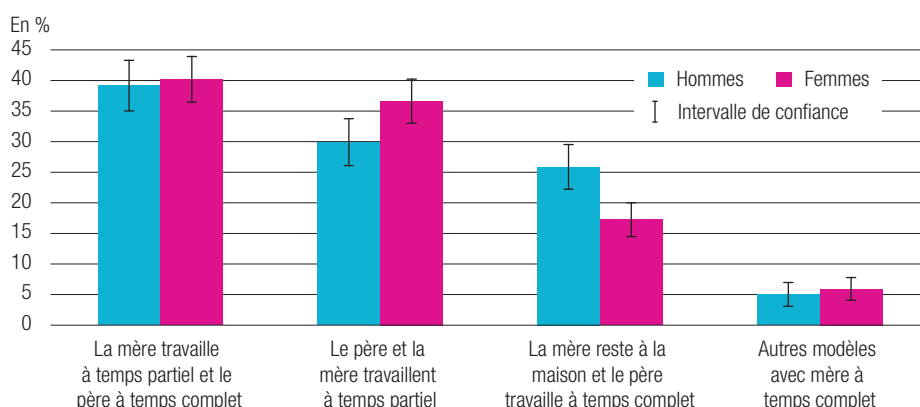
[F5] OPINIONS SUR LES RÔLES DE L'HOMME ET DE LA FEMME, VAUD, 2013



[F4] NIVEAU DE SATISFACTION RELATIVE À LA RÉPARTITION DES TÂCHES MÉNAGÈRES, VAUD, 2013



[F6] DIVISION IDÉALE DU TRAVAIL DOMESTIQUE ET PROFESSIONNEL DANS UNE FAMILLE AVEC ENFANTS EN ÂGE PRÉSCOLAIRE, VAUD, 2013



DURÉE DE FRÉQUENTATION EN HAUSSE DANS LES GARDERIES

En 2014, dans le canton de Vaud, les enfants de moins de 4 ans disposent de 8125 places à plein temps dans les structures à temps d'ouverture élargi, soit 24 places pour 100 enfants. Dans les villes-centres, ces structures sont fréquentées par les enfants en moyenne 3 jours par semaine contre un peu plus de 2 jours dans les communes rurales. Globalement, la durée moyenne de fréquentation augmente progressivement depuis 2009.

En 2014, 10 058 places en accueil collectif sont offertes aux petits Vaudois de moins de 4 ans, parmi lesquelles 8125 sont des places à plein temps offertes dans des structures à temps d'ouverture élargi (TOE), correspondant à 24 places pour 100 enfants. Ces dernières permettent notamment aux femmes qui le souhaitent de poursuivre leur activité professionnelle après la naissance de leurs enfants, et c'est sur elles que se porte principalement l'intérêt en matière de politique publique.

UNE SEULE COMMUNE HORS RÉSEAU

L'accueil de jour est organisé en 29 réseaux d'accueil reconnus par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants. En 2014, toutes les communes vaudoises à l'exception d'une seule appartiennent

à un réseau. Ainsi, 99,8% des enfants de moins de 4 ans habitent une commune membre d'un réseau. Le découpage géographique en régions d'accueil (définies par les réseaux) met en avant les disparités de l'offre sur le territoire, que ce soit pour les places subventionnées ou non.

OFFRE VARIABLE D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Ainsi, deux régions (Lausanne et Nyon) disposent de plus de 40 places pour 100 enfants dans des structures à TOE, que celles-ci soient subventionnées ou non [F1]. A l'inverse, certaines régions n'atteignent pas 10% de taux de couverture (Pays-d'Enhaut, Région Sainte-Croix, Broye-Vully et Région Oron).

Pour plus de la moitié des régions d'accueil (soit 17 sur 29), l'offre comprend

des places subventionnées et non subventionnées. Globalement, les structures subventionnées offrent 19 places à plein temps pour 100 enfants, contre 5 dans des structures non subventionnées. Une seule région, Terre Sainte, a un nombre de places plus élevé dans des structures non subventionnées que subventionnées. En effet, son offre (28 places à plein temps pour 100 enfants) est composée à 65% de places non subventionnées. Une population plus internationale ainsi que des revenus moyens plus élevés que dans d'autres régions favorisent une diversification de l'offre et peuvent expliquer cette particularité.

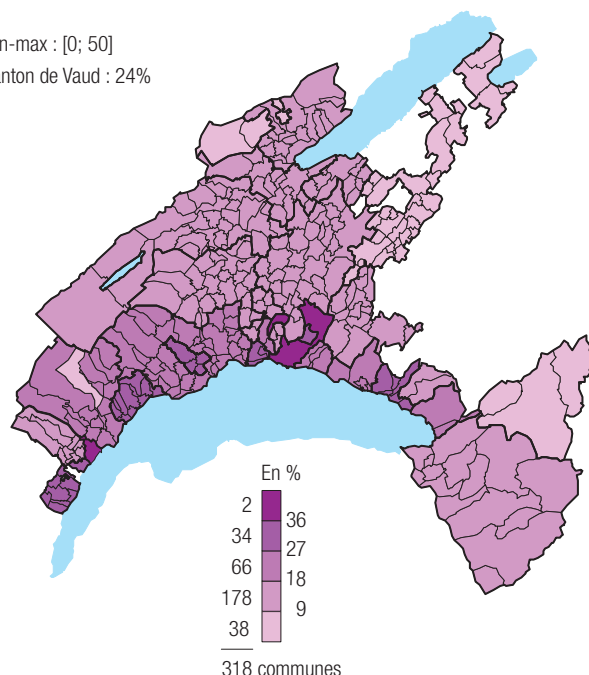
DES PLACES DANS TROIS COMMUNES SUR DIX

A l'intérieur d'une région, l'accessibilité à une place d'accueil est conditionnée par la distance entre les lieux de domicile, d'activité professionnelle des parents et d'accueil. En effet, parmi les 318 communes vaudoises, seules 88 offrent des places d'accueil (soit 28%) [F2]. Ce taux est de 100% parmi les villes-centres d'agglomération, de 45% parmi les autres communes d'agglomération puis de 16% parmi les communes rurales¹. De plus, les

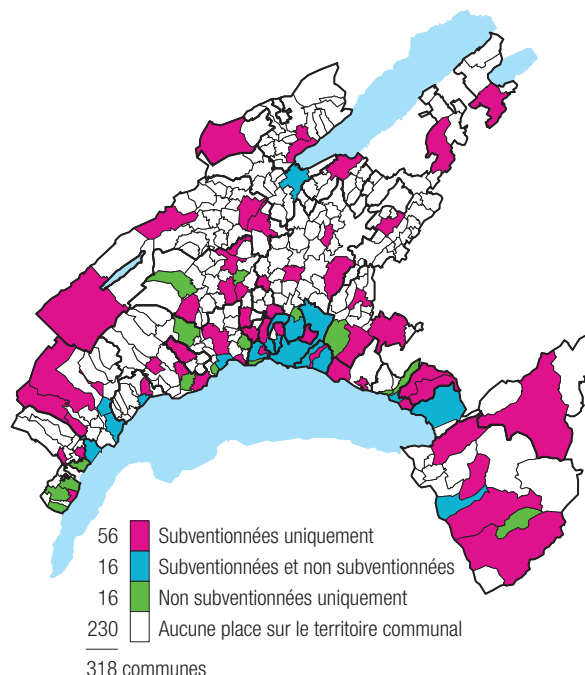
ACCUEIL COLLECTIF PRÉSCOLAIRE¹ DANS LES STRUCTURES À TEMPS D'OUVERTURE ÉLARGI, VAUD, 2014

[F1] Taux de couverture par commune et région d'accueil²

Min-max : [0; 50]
Canton de Vaud : 24%



[F2] Communes vaudoises avec places d'accueil



¹ Enfants jusqu'à 4 ans. ² Les valeurs des communes appartenant à un réseau d'accueil sont celles des réseaux.

parents ont le choix entre structures subventionnées et non subventionnées principalement dans l'arc lémanique et dans les villes-centres d'agglomération comme Yverdon ou Aigle.

FRÉQUENTATION VARIABLE SELON LA RÉGION

La fréquentation des places par les familles varie également d'une région à l'autre. Les enfants fréquentent une structure d'accueil préscolaire à TOE en moyenne 3 jours par semaine dans les villes-centres. Ce nombre diminue au fur et à mesure que l'on avance dans la campagne vaudoise. Ainsi, dans les autres communes d'agglomération, les enfants fréquentent une institution en moyenne 2,5 jours par semaine, contre 2,2 jours dans les communes rurales [F3].

Différentes hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ces différences. D'une part, les taux d'occupation cumulés au sein des couples des villes-centres sont supérieurs à ceux des autres régions. D'autre part, dans les communes rurales, les familles pourraient plus facilement faire appel à l'entourage pour l'accueil de leurs enfants.

AUGMENTATION DE LA DURÉE MOYENNE DE FRÉQUENTATION

Globalement, la durée moyenne de fréquentation des structures par les petits Vaudois de moins de 4 ans a tendance à augmenter (+0,3 jour par semaine depuis 2009) et ce, quelle que soit la région. La progression la plus importante concerne les communes rurales, dont les enfants fréquentaient les institutions moins de deux jours par semaine en 2009 pour atteindre 2,2 jours en 2014 (soit +17%). L'avenir nous dira où se trouve le seuil et si les différences entre les régions subsisteront ou si, au contraire, un rapprochement des habitudes des citadins et des personnes vivant à la campagne se dessine. Ce dernier cas de figure pourrait s'expliquer par la migration de jeunes familles de la ville vers la campagne dans le but de trouver un logement suffisamment grand à un prix abordable. Ces jeunes familles pourraient alors importer leurs habitudes en termes de taux d'occupation et de mode de garde vers leur nouvelle commune d'habitation. | CM

¹ Selon la typologie territoriale des « Régions urbaines/rurales 2000 » de l'OFS dans les « Niveaux géographiques de la Suisse », à l'exception de la commune de Nyon qui a été considérée dans la catégorie Ville-Centre d'une agglomération plutôt que dans Autre commune d'agglomération.

Source des données : StatVD, Enquête sur l'accueil de jour des enfants.

Structure à temps d'ouverture élargi (TOE)

Lieu d'accueil prioritairement destiné à des enfants dont les parents travaillent, sont en formation ou en recherche d'emploi.

Structure à temps d'ouverture restreint (TOR)

Lieu d'accueil généralement utilisé à des fins de socialisation ou par les parents actifs professionnellement en combinaison avec un autre type d'accueil.

De la place offerte à la place à plein temps

Dans le canton, l'offre en matière d'accueil collectif préscolaire est de 10 058 places au total en 2014. Ces dernières correspondent à 8 626 places à plein temps, qui se répartissent en 8 125 places dans des structures à temps d'ouverture élargi (TOE) et 501 dans des structures à temps d'ouverture restreint (TOR). La notion de place à plein temps permet de rendre compte de l'offre globale de ces deux prestations aux horaires très différents tout en les rendant comparables. Le critère retenu pour définir la place à plein temps est sa compatibilité avec une activité professionnelle à plein temps des parents, soit 2530 heures par an.

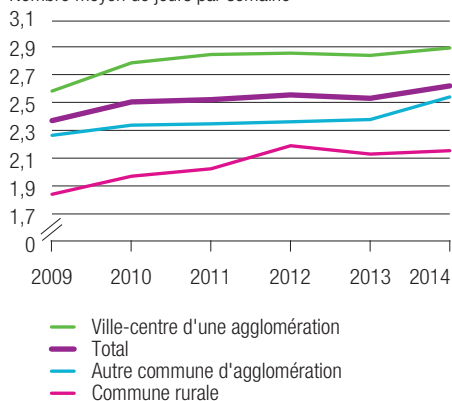
Nombre moyen de jours de fréquentation par semaine et par enfant

Ce nombre est obtenu à partir du nombre d'enfants ayant fréquenté une structure par place utilisée. Les places utilisées correspondent au nombre de places offertes multiplié par le taux moyen de fréquentation (matin, midi et après-midi).

Les structures dont le taux de fréquentation n'est pas utilisable ont été écartées (ex : structures ouvertes peu avant l'enquête ou fermées un jour par semaine).

[F3] FRÉQUENTATION DES STRUCTURES PRÉSCOLAIRES À TOE, VAUD

Nombre moyen de jours par semaine



[T1] CHIFFRES-CLÉS DE L'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS, VAUD

Type d'accueil 2010 2014 Evolution 2010-2014

Accueil collectif préscolaire (0 à 4 ans)

Places à plein temps	6 479	8 626	+2 147
dont TOE	6 001	8 125	+2 124
Taux de couverture (en %)	20,0	25,5	+5,5
dont TOE	18,5	24,0	+5,5

Accueil collectif parascolaire (4 à 12 ans)

Places offertes ¹	5 545	8 658	+3 113
Taux de couverture (en %)	9,0	13,5	+4,5

Accueil familial (0 à 12 ans)

Nombre d'enfants autorisés ²	4 582	5 207	+625
Taux de couverture (en %)	4,9	5,3	+0,4

¹ Correspondent au nombre maximum de places offertes dans la journée.

² Nombre d'enfants pouvant être accueillis en même temps, sans les enfants des accueillantes.

Dans le canton de Vaud, le taux de couverture en accueil collectif préscolaire a progressé de 5 points de pourcent entre 2010 et 2014, passant de 20 à 25 places à plein temps pour 100 enfants.

En 2014, les enfants de 4 à 12 ans disposent de 13 places pour 100 enfants.

L'accueil familial joue un rôle moins important puisque le ratio est de 5 places pour 100 enfants jusqu'à 12 ans.

Les taux de couverture ne se calculent pas de la même manière pour les différents types d'accueil et sont dès lors incomparables.

PIB VAUDOIS : EN PLEINES TURBULENCES, L'ÉCONOMIE DEVRAIT SE RENFORCER EN 2016

L'économie vaudoise résiste mieux au choc de l'euro que ce qui était redouté en janvier. La croissance du PIB devrait ainsi s'établir à +1,0% en 2015, ce qui représente un net ralentissement par rapport à 2014. A la faveur du raffermissement de l'économie mondiale et de la forte dynamique démographique du canton, la croissance du PIB devrait s'accroître à +1,6% en 2016.

L'économie suisse évolue en pleine zone de turbulences depuis le début de l'année 2015. Suite à l'abolition du cours plancher face à l'euro en janvier, elle a en effet connu un brusque ralentissement de son expansion [F1] alors qu'une accélération était attendue : de +1,9% en 2014, la croissance annuelle du produit intérieur brut (PIB) helvétique est tombée à +1,2% aux deux premiers trimestres 2015.

CHOC DE L'EURO ATTÉNUÉ PAR LE RENFORCEMENT DE L'ACTIVITÉ MONDIALE

Indicateur manifeste de la bonne résistance actuelle de l'économie vaudoise et de la relative confiance des entrepreneurs à court terme, le nombre de chômeurs et de personnes autorisées à bénéficier d'indemnités de réduction de l'horaire de travail n'a que légèrement augmenté depuis l'abolition du taux plancher [F2].

En 2012, la hausse avait été plus nette au moment de la flambée du franc qui avait motivé l'introduction du taux plancher. En 2009, l'augmentation avait même été fulgurante après l'écroulement de la crise financière.

Les contrecoups du renchérissement ont été moindres cette fois-ci, probablement en raison de la situation économique et des perspectives de développement qui sont bien meilleures que ce qu'elles étaient alors.

RENFORCEMENT POUR 2016

A la faveur du raffermissement actuel de la conjoncture aux Etats-Unis et en Europe, la croissance du PIB vaudois et suisse devrait progressivement se renforcer pour atteindre +1,6% et +1,5% en 2016.

A moins d'un nouveau choc majeur, cette dynamique positive devrait se prolonger ces prochaines années. Toutefois, la croissance ne retrouvera pas sa vigueur d'avant 2009, puisque le regain de forme en Europe ne bénéficiera pas autant aux exportateurs du pays que si le franc ne s'était pas raffermi. La bonne nouvelle en la matière est que le franc s'est quelque peu ressaisi en août par rapport à son niveau de ces derniers mois (1,08 franc pour un euro, contre 1,04 d'avril à juillet, soit un affaiblissement de 3,5%) [F3].

Autre composante importante du PIB en plus des échanges internationaux, la consommation intérieure, qui constitue un socle de croissance pour l'économie suisse et vaudoise, devrait se maintenir à haut niveau ces prochaines années. En effet, la relativement faible diffusion du choc de l'euro sur l'emploi, la croissance démographique, les taux d'intérêt bas et la faible évolution des prix sont autant de facteurs qui devraient soutenir la consommation des ménages. Etant donné son niveau déjà élevé, la contribution positive de la consommation intérieure à la croissance du PIB ne pourra guère augmenter davantage.

PLUS DYNAMIQUE QUE L'ÉCONOMIE SUISSE

Moins industrielle et moins financière que l'économie suisse, l'économie vaudoise va vraisemblablement mieux résister au choc de l'euro que l'économie nationale, tout comme elle avait nettement mieux résisté à la crise en 2009.

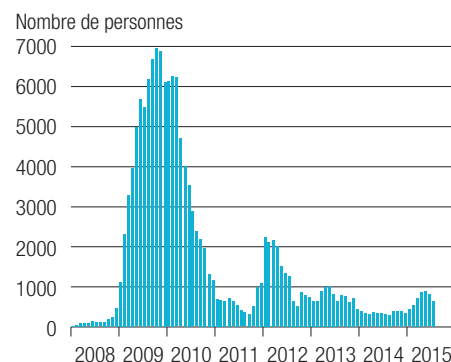
Vaud devrait ainsi continuer à se montrer plus dynamique que la Suisse, comme il l'a été entre 2000 et 2014, avec +2,3% par an pour le PIB vaudois contre +1,8% à l'échelle nationale. | MJM

Source des données : Créa (juillet 2015). SECO (septembre 2015). SDE.

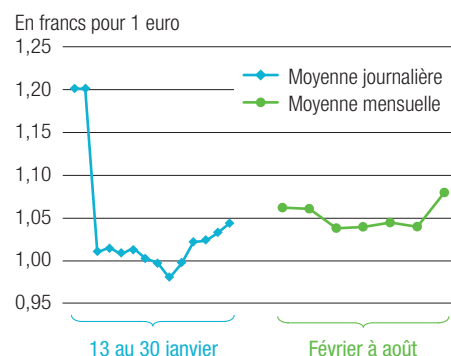
Définition

Le PIB est le principal indicateur retenu pour évaluer la force et le dynamisme économique d'une région. Concrètement, il ne mesure pas la richesse, mais la somme des valeurs ajoutées créées sur son territoire, soit la valeur des biens et services qui y sont produits, pour autant qu'ils ne soient pas utilisés pour produire d'autres biens.

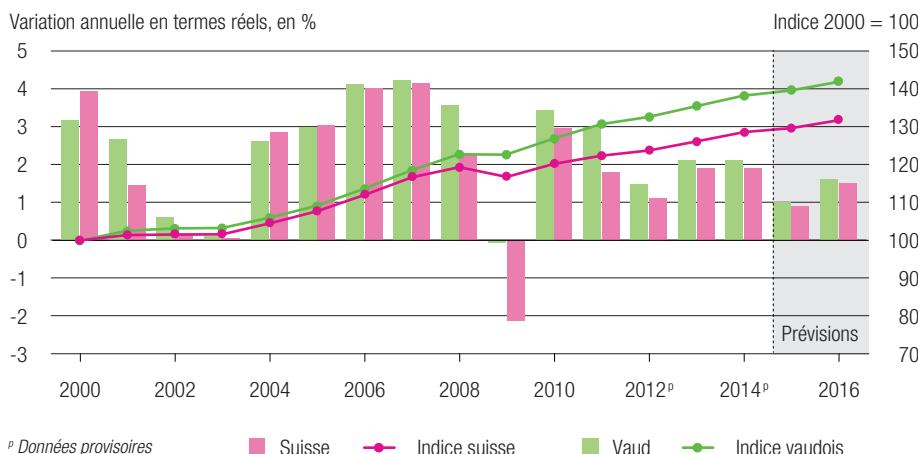
[F2] AUTORISATIONS POUR INDEMNITÉS DE RÉDUCTION DE L'HORAIRE DE TRAVAIL



[F3] TAUX DE CHANGE ENTRE LE FRANC ET L'EURO, 2015



[F1] PRODUIT INTÉRIEUR BRUT, VAUD ET SUISSE



RECYCLAGE EN HAUSSE DANS LES COMMUNES PASSÉES À LA TAXE POUBELLE EN 2014

Les communes ayant introduit une taxe sur les déchets en 2014 constatent une nouvelle répartition des flux entre incinérables et recyclables. La progression du tri des déchets s'accompagne d'une baisse des ordures ménagères. Ces nouvelles pratiques influencent à la hausse le taux de recyclage du canton, qui passe de 54,9 % à 57,5 % entre 2013 et 2014.

En automne 2015, seules quatre communes vaudoises sur 318 échappent encore à la taxe proportionnelle à la quantité de déchets [F1]. Pour la soixantaine de communes qui ont adopté pour la première fois un système de taxation des déchets au 1^{er} janvier 2014, la masse des ordures ménagères collectées par les communes est passée de 262 kg par habitant en 2013 à 137 kg en 2014, soit une diminution de 48 %.

Si l'amélioration du tri des déchets explique en partie cette baisse, il faut également tenir compte du fait que de plus en plus d'entreprises ne remettent plus les déchets urbains au service de collecte communal, mais les font acheminer directement aux installations de traitement.

COMPOST EN HAUSSE DE 22 KG PAR HABITANT EN 2014

Dans les communes qui ont introduit la taxe en janvier 2014, la masse des déchets recyclables par habitant a progressé de 16 % entre 2013 et 2014, passant de 220 à 254 kg. Cette hausse est particulièrement forte pour les déchets compostables (+24 %, soit +22 kg par habitant), suivis du papier/carton (+11 %), du verre (+9 %) et des métaux (+6 %) [F2]. Dans ces communes, le taux de recyclage gagne ainsi 17 points pour se monter à 59 % en 2014, contre 42 % en 2013. Toutefois, cette hausse quantitative semble s'accompagner d'une baisse de la qualité des déchets recyclés.

LE TAUX DE RECYCLAGE ATTEINT 57 % DANS LE CANTON

Les meilleures habitudes adoptées par les habitants nouvellement soumis à la taxe se reflètent à l'échelle cantonale, notamment dans la diminution de la quantité d'ordures ménagères qui passent de 168 kg par habitant à 143 kg en 2014 (-15 %). Ce recul

s'accompagne d'une hausse des déchets recyclés, dont la masse passe de 240 kg par habitant en 2013 à 244 kg en 2014 (+1,3 %). En conséquence, la part des déchets recyclables au niveau cantonal gagne 2,6 points en 2014, pour atteindre 57,5 %. Pour rappel, ce taux était encore inférieur à 40 % au début des années 2000 [F3]. Il a ensuite progressé lentement jusqu'à 46 % en 2012, avant de connaître une hausse particulièrement forte en 2013 (+9 points à 55 %), lors du passage de 180 communes vaudoises à la taxe proportionnelle. | SB

Source des données : StatVD/DGE, Enquête sur les déchets dans les communes.

Taux de recyclage

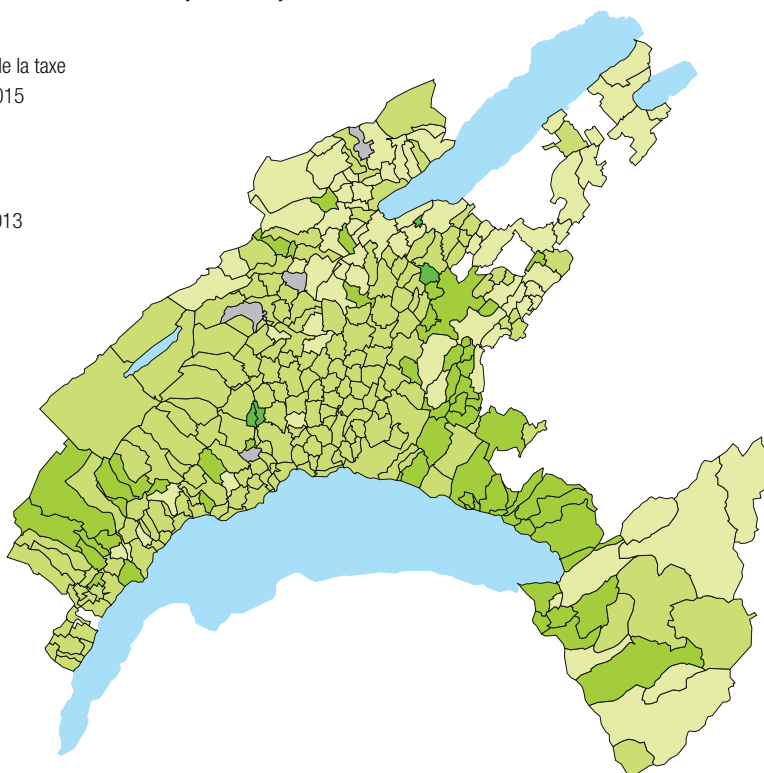
Le taux de recyclage se calcule en divisant les déchets recyclables (déchets compostables, papier et carton, verre et métaux) par la quantité totale de déchets collectés par les communes, à savoir les déchets recyclables et incinérables (ordures ménagères et objets encombrants).

[F1] INTRODUCTION DE LA TAXE PROPORTIONNELLE À LA QUANTITÉ DE DÉCHETS, VAUD, 2015

Entrée en vigueur de la taxe

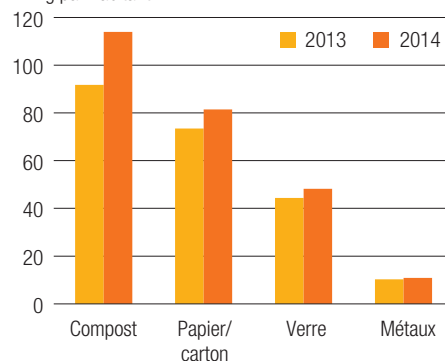
- 4 Après 2015
- 4 2015
- 59 2014
- 180 2013
- 71 Avant 2013

318 communes



[F2] DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTÉS, COMMUNES TAXÉES DÈS 2014, VAUD

En kg par habitant



[F3] TAUX DE RECYCLAGE DES DÉCHETS, VAUD

En %



POPULATION PLUS JEUNE À L'OUEST ET DANS LE GROS-DE-VAUD

En 2014, dans le canton de Vaud, l'âge moyen varie entre 33 ans et 47 ans selon les communes. L'âge moyen est globalement plus bas dans les régions où la population augmente le plus, soit les régions du Gros-de-Vaud, de la Broye et de l'Ouest vaudois [F1]. Ces zones sont proches des centres urbains (où la majorité de la population travaille ou étudie) tout en offrant de l'espace pour la construction de nouvelles habitations. Elles sont en plein boom démographique depuis quelques années, d'autant plus que le marché du logement des centres urbains de Lausanne et Genève est saturé. Ces régions sont particulièrement attractives pour les familles avec enfants, rajeunissant d'autant plus la population.

A contrario, l'âge moyen de la population est plus élevé dans les régions plus éloignées (comme la Vallée de Joux), les régions de montagne (comme le Pays-d'Enhaut) ou encore les régions où la population se renouvelle moins faute d'espace constructible (comme le Lavaux). Les habitants des villes-centres sont quant à eux dans une situation intermédiaire (39,3 ans à Lausanne, 39,9 ans à Yverdon). Bien que les villes soient attractives pour les jeunes, beaucoup de personnes âgées y résident, soit parce qu'elles n'ont pas émigré hors de la ville, au contraire du mouvement souvent suivi par les familles, soit parce qu'elles sont revenues vivre à proximité des infrastructures.

Quant à l'ensemble du canton de Vaud, la moyenne d'âge est de 40,0 ans, soit l'une des plus jeunes de Suisse avec Fribourg (39,1 ans) ou Genève (40,3), tous des cantons à forte croissance démographique. C'est quelque trois ans plus jeune que la population tessinoise (43,9 ans), où la moyenne d'âge est la plus élevée du pays. Le Tessin a en effet la particularité d'accueillir de nombreux résidents retraités en provenance de toute la Suisse. La population suisse (41,4 ans en moyenne) est elle-même plus jeune que nombre de ses voisins européens (43,7 pour l'Allemagne et 43,6 pour l'Italie), mais un peu plus âgée que la France (40,2 ans en moyenne). | LP

Source des données: StatVD/DGF, RCPers.

[F1] ÂGE MOYEN DE LA POPULATION RÉSIDANTE PERMANENTE, VAUD, 2014

